

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0116-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 15 décembre 2015 vers les 19 h 20 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Caroline Charette, commissaire représentante du comité de parents
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information
Monsieur Denis Lampron, directeur de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 64 1215 :

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1215-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 65 1215 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 novembre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 1215-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

L'absence de public est constatée.

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Aucune intervention.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucune représentation.

4. Sujets présentés par la présidence

Aucun sujet.

5. Sujets présentés par les commissaires

Aucun sujet.

6. Sujets présentés par la direction générale

Aucun sujet.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

7.1 Clientèle scolaire officielle au 30 septembre - Préscolaire, primaire et secondaire

RÉSOLUTION 66 1215 :

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé le document 1215-03 relatif à la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Critères d'inscription et secteurs d'appartenance

RÉSOLUTION 67 1215 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire de l'Énergie établit les critères d'inscription des élèves;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées et que certaines précisions étaient nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que les critères d'inscription 2016-2017 soient adoptés tels que décrits au document 1215-04.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Remplacement de la Politique sur les transferts d'élèves

RÉSOLUTION 68 1215 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté une politique relative au transfert des élèves en date du 15 avril 1998;

CONSIDÉRANT que les changements apportés aux critères d'inscription et secteur d'appartenance de la Commission scolaire de l'Énergie pour 2016-2017 impliquent des modifications à cette Politique;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit adoptée la Politique de transfert d'élèves décrite au document 1215-05.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 Politique-cadre de l'activité physique et des saines habitudes de vie

RÉSOLUTION 69 1215 :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 197 0410, que le conseil des commissaires a adopté le 27 avril 2010, la Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010-2015;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est l'un des partenaires avec la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des partenaires est conscient que les besoins de la population ont évolué depuis 2010 et que de nouvelles réalités doivent être prises en compte;

CONSIDÉRANT, dans ce contexte, que les partenaires ont élaboré un projet de Politique-cadre de l'activité physique et de saines habitudes de vie à Shawinigan aux fins de remplacer la Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010-2015;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient approuvés les principes du projet de Politique-cadre de l'activité physique et de saines habitudes de vie à Shawinigan décrit au document 1215-06;

QU'il demeure entendu que la version finale de la Politique-cadre de l'activité physique et de saines habitudes de vie à Shawinigan sera soumise à l'approbation de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

7.5 Tarifs des services de garde

RÉSOLUTION 70 1215 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique, que la Commission scolaire peut assurer des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire peut exiger une contribution financière de l'utilisateur de ces services;

CONSIDÉRANT, en tenant compte, notamment, des règles budgétaires applicables, qu'il y a lieu de déterminer les coûts exigés pour les services de garde;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que les coûts exigés pour les services de garde soient ceux décrits au document 1215-07;

QU'il demeure entendu que ces coûts seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Aucun sujet.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

9.1 Projets de plan triennal 2016-2019, de la liste des écoles et des centres et des actes d'établissement 2016-2017

RÉSOLUTION 71 1215 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, que, chaque année, la Commission scolaire de l'Énergie établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan, que la Commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que des consultations sont requises préalablement à l'adoption de ces documents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soient déposés, aux fins de consultation, les documents suivants :

- Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2016-2017 à 2018-2019, décrit au document 1215-08;
- Liste des écoles et des centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes 2016-2017, décrite au document 1215-09;
- Actes d'établissement des écoles et des centres 2016-2017, décrits au document 1215-10.

Adoptée à l'unanimité.

9.2 Adoption du rapport annuel 2014-2015

RÉSOLUTION 72 1215 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre;

CONSIDÉRANT que les Services du secrétariat général et des communications ont élaboré, notamment en collaboration avec les Services éducatifs (jeunes) et les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, le rapport annuel 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit adopté le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire de l'Énergie, tel que décrit au document 1215-11;

QU'il demeure entendu, en conformité avec la loi, qu'une séance publique d'information, à laquelle sera invitée à participer la population, sera tenue ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité.

9.3 Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information

RÉSOLUTION 73 1215 :

CONSIDÉRANT que les Services du secrétariat général et communications ont élaboré une politique relative à l'utilisation des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que soit adoptée la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information décrite au document 1215-12.

Adoptée à l'unanimité.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Engagement - Personnel de soutien

RÉSOLUTION 74 1215 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler un poste de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis sa recommandation quant à l'engagement d'une personne à ce poste;

CONSIDÉRANT la convention collective applicable aux fins de comblement d'un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE l'engagement de monsieur Francis Pronovost, magasinier classe 1, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 11 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Démissions aux fins de retraite

RÉSOLUTION 75 1215 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- Madame Michèle Savoie, enseignante à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan, laquelle est effective le 2 avril 2016;
- Monsieur Michel Dubeau, technicien en éducation spécialisée à l'école Jacques-Buteux de La Tuque, laquelle est effective le 11 janvier 2016;

QU'il demeure entendu que ces démissions sont sous réserve de la confirmation de la CARRA de leur admissibilité à une telle retraite aux dates précitées.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 Sommaire des projets d'investissements au 31 octobre 2015

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont préparé un rapport sommaire faisant état des projets d'investissements en date du 31 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que ce rapport a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse au comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que soit déposé le document 1215-13 relatif au rapport sommaire des projets d'investissements au 31 octobre 2015.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

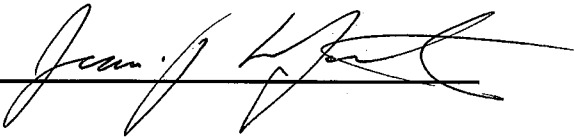
14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 76 1215 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE, vers les 19 h 45, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

